L’élevage

30 % des exploitations ont des vaches nourrices

L'élevage de bovins viande est prédominant sur environ la moitié des départements de la région. Le cheptel de vaches nourrices est proche des 900 000 têtes et représente 22 % du troupeau français. La région est le berceau de deux races majeures en bovins viande : la race Limousine qui regroupe 57 % des effectifs de la région (et 26 % au niveau national), et la Blonde d'Aquitaine (19 % des vaches en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes et 13 % au niveau national). La race Charolaise, la première au niveau national avec 39 % des effectifs, est également présente (15 % des vaches nourrices d'ALPC). D'autres races plus locales, telles la Parthenaise et la Bazadaise, concourent aussi à la notoriété de la viande bovine originaire de la région. Les signes officiels de qualité sont par ailleurs très présents. En particulier, 22 % des éleveurs de vaches nourrices commercialisent au moins une partie de leur production bovine sous Label rouge.

Une production dominante dans l'est de la région, également présente dans l'extrême sud et le nord ouest.

La Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne concentrent la moitié du cheptel de vaches nourrices de la région. Ces départements sont très spécialisés dans la production de bovins viande. Les Deux-Sèvres et les Pyrénées-Atlantiques ont également des cheptels importants, mais au sein d'une agriculture plus diversifiée. Les élevages sont de taille beaucoup plus réduite en Pyrénées-Atlantiques que dans les autres principaux départements producteurs : 22 vaches en moyenne contre plus de 40 dans les autres.

La race Limousine est la plus présente dans la moitié des départements. Elle a pratiquement l'exclusivité en Haute-Vienne, Corrèze et Charente. La Blonde d'Aquitaine est très présente dans son berceau d'origine (Pyrénées-Atlantiques, Lot-et-Garonne, Landes). La Charolaise est numéro un dans les Deux-Sèvres.

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre d'exploitations et le pourcentage de races sont issus du RA 2010 et de la BDNI. Le nombre vaches nourrices est issu de la Statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Nombre de vaches nourrices	Race Limousine	Race Blonde d'Aquitaine	Race Charolaise	Exploitations ayant des vaches nourrices	Nombre moyen de vaches nourrices par exploitation en ayant en 2010
Charente	43 561	85	3	3	18	39
Charente-Maritime	25 671	34	19	26	14	25
Corrèze	132 658	92	0	1	65	41
Creuse	171 008	54	1	41	66	58
Dordogne	78 670	77	14	0	30	33
Gironde	15 144	31	43	4	8	23
Landes	16 769	10	76	0	15	22
Lot-et-Garonne	21 833	1	84	1	16	22
Pyrénées-Atlantiques	94 633	0	92	0	42	21
Deux-Sèvres	102 643	12	19	45	35	45
Vienne	46 350	69	7	18	18	52
Haute-Vienne	135 266	98	0	0	56	53
Région	884 206	57	19	15	30	31
France métropolitaine	4 061 958	26	13	39	25	34
Part de la région dans la France	**22**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Sources : Agreste - RA 2010, BDNI 2013, Statistique agricole annuelle 2013

L'est de la région concentre la moitié du cheptel de vaches nourrices

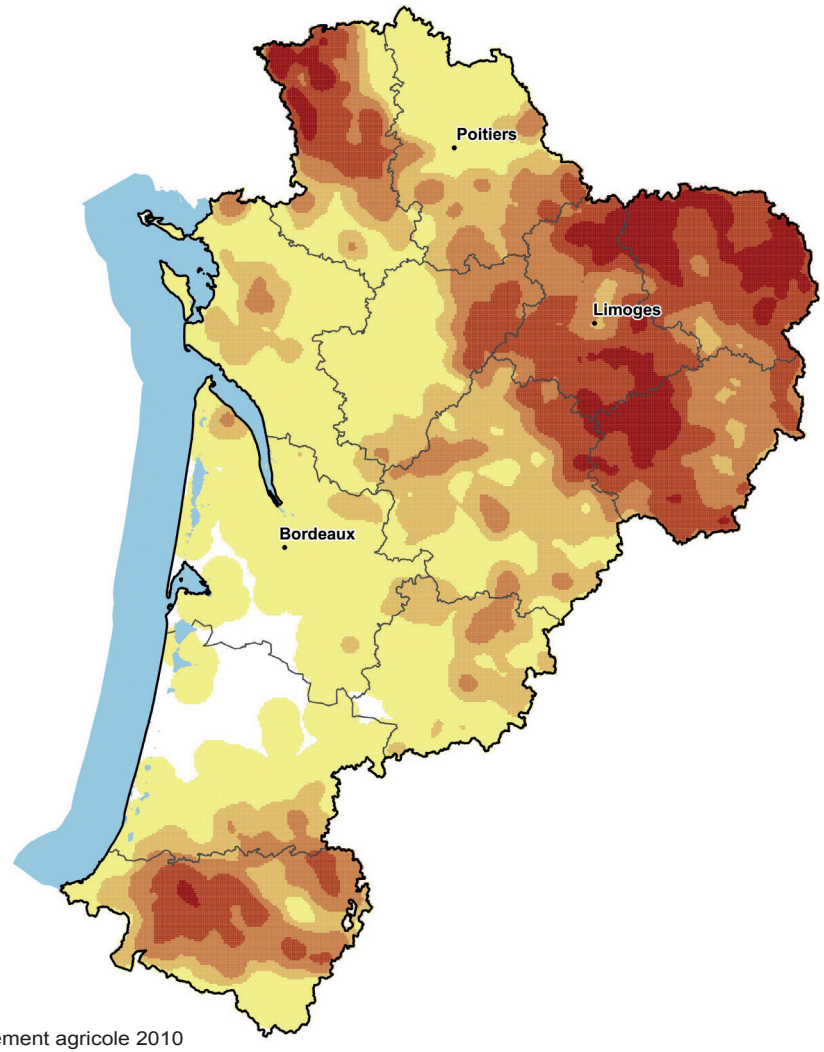

Densité de vaches nourrices au km²

- Moins de 5
- De 5 à 10
- De 10 à 20
- De 20 à 35
- Plus de 35

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – recensement agricole 2010

Production de gros bovins de boucherie : la qualité reconnue

Environ 400 000 vaches, génisses et jeunes bovins (hors veaux) sortent chaque année des élevages d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, pour être abattus. Seulement 13 % sont de race laitière, soit deux fois moins qu'au niveau national. Les trois départements des Deux-Sèvres, de la Haute-Vienne et de la Creuse fournissent plus de la moitié des bovins de boucherie de la région. Les deux tiers des animaux de race à viande sont abattus dans la région. Les vaches de réforme laitières partent, elles, plus souvent vers des abattoirs extérieurs à la région.

De grandes exploitations produisant majoritairement sous Label rouge

La région compte près d'un quart des exploitations spécialisées en bovins viande dites «naisseurs engraisseurs». La Haute-Vienne en comptabilise plus que les Deux-Sèvres qui produisent pourtant davantage d'animaux, mais moins souvent dans des élevages spécialisés. Les «naisseurs engraisseurs» sont souvent des élevages extensifs de taille importante : 77 vaches et 107 ha en moyenne dans la région, contre 55 vaches et 83 ha au niveau national. L'engraissement conduit ces exploitations à introduire davantage de surfaces en céréales (13 ha en moyenne en ALPC) et en maïs fourrage (8 ha en moyenne) que les naisseurs «purs» pour répondre aux besoins alimentaires des troupeaux .

Les signes de qualité sont très présents dans ces élevages, surtout les Labels rouges : Bœuf limousin et Limousin Junior Blason Prestige, Plaisir Charolais, Blonde d'Aquitaine de nos prés ou de nos villages, Bœuf de Bazas, la Parthenaise. 55 % des animaux sont produits dans les exploitations respectant le cahier des charges d'un Label rouge contre seulement 31 % au niveau national. Cette proportion atteint même 72 % en Haute-Vienne.

CHAMP & MÉTHODE :

Typologie Inosys : typologie élaborée en collaboration avec les Chambres d'agriculture et les Instituts techniques. Les 1 552 exploitations dites «naisseurs engraisseurs» sont celles spécialisées en bovins viande et ayant un nombre de mâles produits pour abattage supérieur à 20 % du nombre de vaches mères. Sont donc exclus les ateliers d'engraissement hors sol et les exploitations non spécialisées combinant plusieurs productions. Le nombre des exploitations est celui connu au recensement 2010 et les données sur le cheptel bovins sont issues de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Vaches de réforme nourrices	Génisses et mâles de boucherie (hors veaux)	Bovins de boucherie viande abattus dans la région (hors veaux)	Vaches de réforme laitières	Vaches de réforme laitières abattues dans la région	Nombre d'exploitations spécialisées bovins viande naisseurs engraisseurs
Charente	6 298	20 129	68	4 148	33	131
Charente-Maritime	5 220	5 926	62	4 790	52	12
Corrèze	12 641	7 532	70	1 544	63	42
Creuse	18 894	37 010	48	1 528	58	330
Dordogne	10 730	17 943	75	5 384	43	109
Gironde	1 784	1 335	81	1 360	18	s
Landes	3 467	2 999	80	2 444	12	s
Lot-et-Garonne	3 167	2 437	69	2 858	24	s
Pyrénées-Atlantiques	9 110	7 570	72	7 604	6	20
Deux-Sèvres	26 579	53 325	57	8 446	56	365
Vienne	7 591	18 194	70	3 422	43	47
Haute-Vienne	16 619	53 907	66	2 811	56	488
Région	122 100	228 307	63	46 339	38	1 552
France métropolitaine	679 376	1 825 247	-	773 732	-	6 690
Part de la région dans la France	**18**	**13**	**-**	**6**	**-**	**23**

s : secret statistique

Sources : Agreste - RA 2010 typologie INOSYS, BDNI 2013, Statistique agricole annuelle 2013

Bovins viande : une production très présente dans le nord et l'est de la région et souvent abattue localement

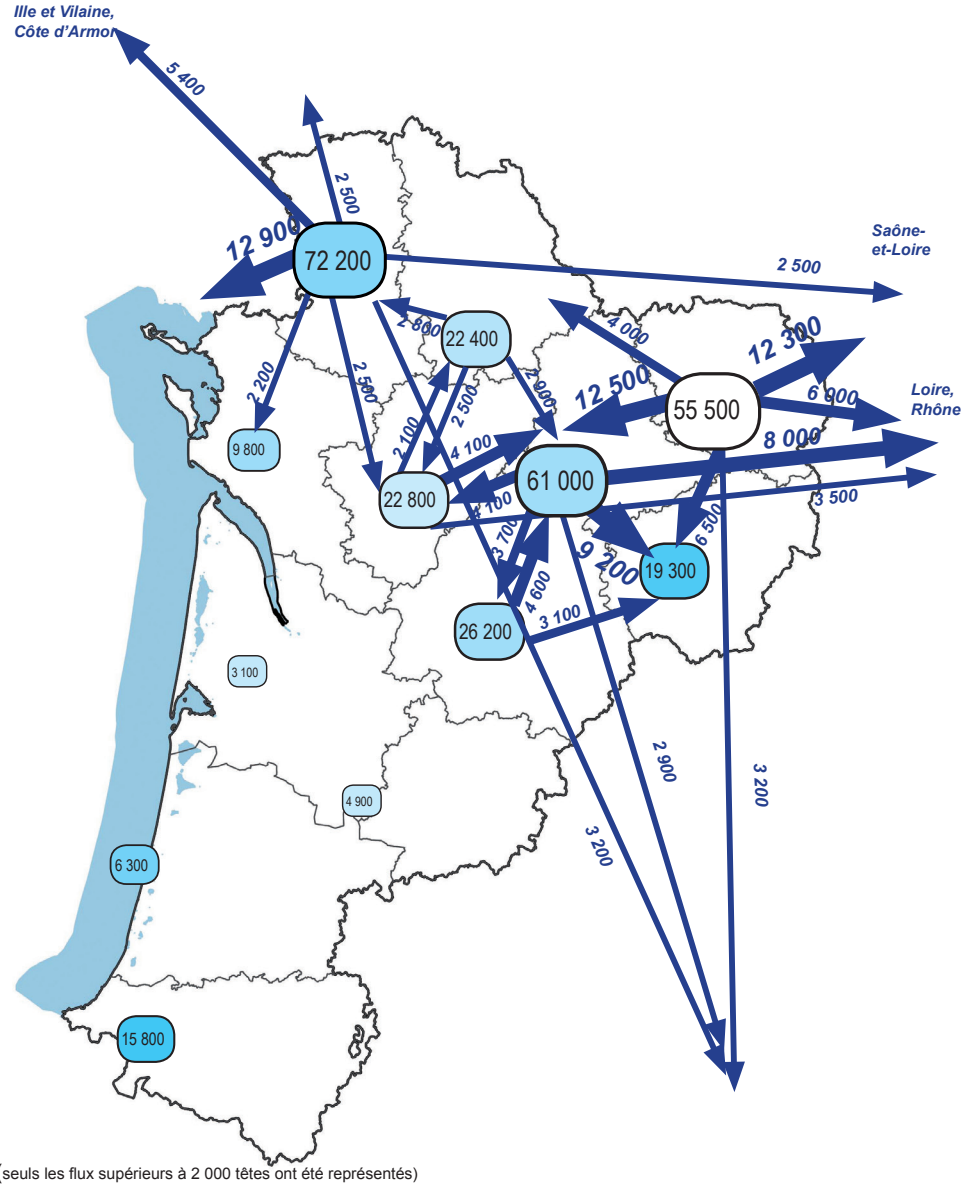

19 300 — Nombre total de têtes produites race viande ou croisés dans le département (hors veaux)

Proportion abattue dans le département

3 100 — Nombre de têtes produites dans un département et abattues dans un autre

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : BDNI 2013 (seuls les flux supérieurs à 2 000 têtes ont été représentés)

Un élevage «bovins viande» largement tourné vers la production de broutards

Comme au niveau national, plus de la moitié des exploitations spécialisées en bovins viande de la région produisent surtout des bovins maigres destinés à l'exportation. Les élevages d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, ont expédié en 2013 plus de 220 000 têtes, dont la moitié en provenance de Creuse ou de Corrèze. Les broutards, veaux allaitants élevés par leur mère qu'ils accompagnent aux pâturages, sont exportés le plus souvent entre 8 et 12 mois. Les plus âgés sont dits «repoussés». Les deux tiers des broutards sont composés de mâles, les femelles étant plus souvent gardées pour le renouvellement du troupeau ou engraissées sur l'exploitation. Les ateliers d'engraissement en Italie et en Espagne constituent les principaux débouchés, même si le marché du broutard français s'est également ouvert au Maghreb et à la Turquie.

Des élevages très extensifs

Les 5 900 élevages naisseurs de la région sont des élevages très extensifs sur des exploitations plutôt de grande taille : 53 vaches sur 77 ha en moyenne. L'assolement de ces structures est largement dominé par la prairie. Environ 200, pratiquement tous situés en Creuse, Corrèze ou Haute-Vienne, dépassent les 200 ha. Les Pyrénées-Atlantiques se démarquent avec des élevages de taille plus réduite : 33 vaches sur 39 ha en moyenne, dans des exploitations souvent en polyculture-élevage. Dans 30 % des élevages naisseurs de la région, les vaches sont toute l'année aux pâturages.

CHAMP & MÉTHODE :

Typologie Inosys : typologie élaborée en collaboration avec les Chambres d'agriculture et les Instituts techniques. Les 5 924 élevages dits «naisseurs» correspondent aux exploitations spécialisées en bovins viande et ayant un nombre de veaux mâles produits pour l'élevage supérieur à 20 % du nombre de vaches mères. Sont exclus les élevages «naisseurs-engraisseurs» ayant un nombre de veaux mâles vendus pour la boucherie supérieur à 20 % du nombre de vaches mères, et les exploitations non spécialisées combinant plusieurs productions.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Production totale de broutards	dont moins d'un an	dont mâles	Nombre d'exploitations spécialisées bovins viande naisseur	Proportion de naisseurs parmi les exploitations spécialisées en bovins viande
Charente	8 034	84	72	221	49
Charente-Maritime	3 497	91	64	74	47
Corrèze	50 434	87	65	1 161	52
Creuse	60 549	82	63	1 743	75
Dordogne	15 294	91	66	378	36
Gironde	3 744	87	66	120	51
Landes	2 921	95	63	53	42
Lot-et-Garonne	6 710	92	74	97	46
Pyrénées-Atlantiques	15 138	95	63	878	64
Deux-Sèvres	7 797	79	56	249	35
Vienne	11 422	87	68	103	58
Haute-Vienne	35 364	80	71	847	51
Région	220 904	85	66	5 924	55
France métropolitaine	1 007 643	74	70	29 064	58
Part de la région dans la France	**22**	**-**	**-**	**20**	**-**

Sources : Agreste - RA 2010 typologie INOSYS, BDNI 2013

La moitié des broutards exportés d'ALPC proviennent de Creuse et de Corrèze

Nombre de bovins viande non engraissés de 6 à 18 mois sortis des exploitations pour exportation, par département en 2013

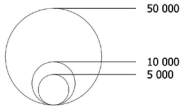

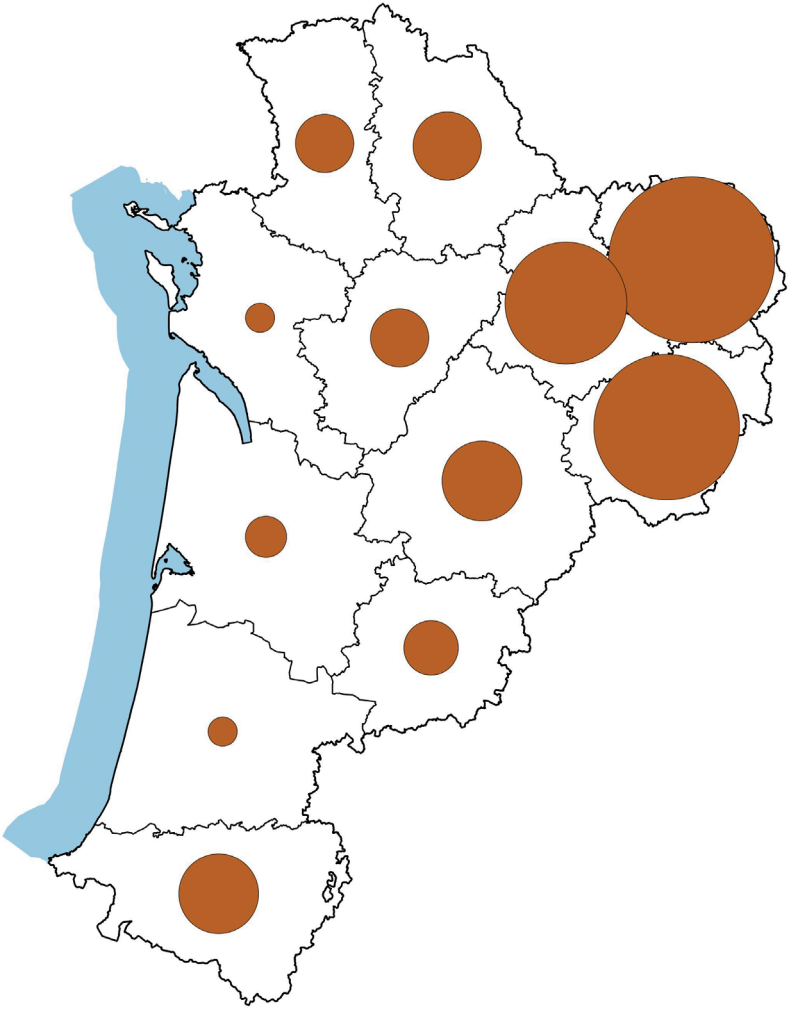

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – BDNI 2013

Veaux de boucherie : la qualité dans de petits élevages

Les éleveurs d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont produit plus de 260 000 veaux de boucherie en 2013, dont près des deux tiers en race à viande. Veaux allaitants et veaux laitiers correspondent à des modes de production différents.

Les deux tiers en races à viande

Concernant les veaux allaitants, la région représente 30 % de la production nationale, avec en particulier deux bassins de production bien identifiés : Corrèze, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques. Même s'il existe des alternatives telles que le veau rosé, la production de veaux de lait sous la mère domine. Elle est traditionnelle dans le sud-ouest et destinée plutôt à un marché de niche «haut de gamme». 1 800 exploitations, généralement de petite taille (40 vaches en moyenne), sont spécialisées dans cette production. Elle peut également se faire dans d'autres structures où elle est associée à la production de broutards ou à des productions végétales. Une majorité d'éleveurs sont inscrits dans une filière de qualité : Label rouge Veau fermier élevé sous la mère ou Veau fermier du Limousin. Les animaux sont le plus souvent abattus dans la région, en particulier en Dordogne et Corrèze.

La conduite en ateliers d'engraissement de veaux de boucherie hors sol concerne plus souvent les races laitières. Ces ateliers sont majoritairement en contrat d'intégration avec une entreprise qui fournit les jeunes veaux ainsi que les aliments. Dordogne, Pyrénées-Atlantiques et Deux-Sèvres arrivent en tête dans la région pour cette production. ALPC est moins spécialisée dans cette filière et 30 % des animaux sont abattus hors de la région.

CHAMP & MÉTHODE:

Typologie Inosys : typologie élaborée en collaboration avec les Chambres d'agriculture et les Instituts techniques. Les 1 833 exploitations spécialisées en production de veaux de boucherie sont celles spécialisées en bovins pour la viande et ayant un nombre de veaux produits pour abattage compris entre 20 % et 130 % du nombre de vaches mères. Sont donc exclus les ateliers d'engraissement hors sol et les exploitations non spécialisées combinant plusieurs productions.

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Production totale de veaux de boucherie en 2013	dont veaux de boucherie viande	dont veaux de boucherie laitiers	Veaux de boucherie viande abattus dans la région	Veaux de boucherie laitiers abattus dans la région	Nombre d'exploitations spécialisées en production de veaux de boucherie
Charente	8 966	4 187	4 779	93	70	38
Charente-Maritime	6 163	2 996	3 167	85	65	30
Corrèze	46 545	39 538	7 007	83	62	858
Creuse	5 981	5 023	958	75	80	89
Dordogne	67 320	40 264	27 056	94	95	298
Gironde	3 997	2 922	1 075	91	62	47
Landes	11 168	7 296	3 872	83	76	27
Lot-et-Garonne	17 624	10 693	6 931	86	91	50
Pyrénées-Atlantiques	62 276	42 677	19 599	68	65	216
Deux-Sèvres	18 759	3 650	15 109	62	28	15
Vienne	3 780	1 566	2 214	80	30	3
Haute-Vienne	11 090	8 949	2 141	93	79	162
Région	263 669	169 761	93 908	82	70	1 833
France métropolitaine	1 356 945	569 485	787 460	-	-	5 384
Part de la région dans la France	**19**	**30**	**12**	**-**	**-**	**34**

Sources : Agreste - BDNI 2013, RA 2010 typologie INOSYS, Statistique agricole annuelle 2013

Veaux de race à viande et veaux laitiers : des bassins de production qui se recoupent partiellement

Densité de veau produits pour la boucherie au km²

- plus de 5 veaux de race à viande et croisés
- plus de 5 veaux de race laitière

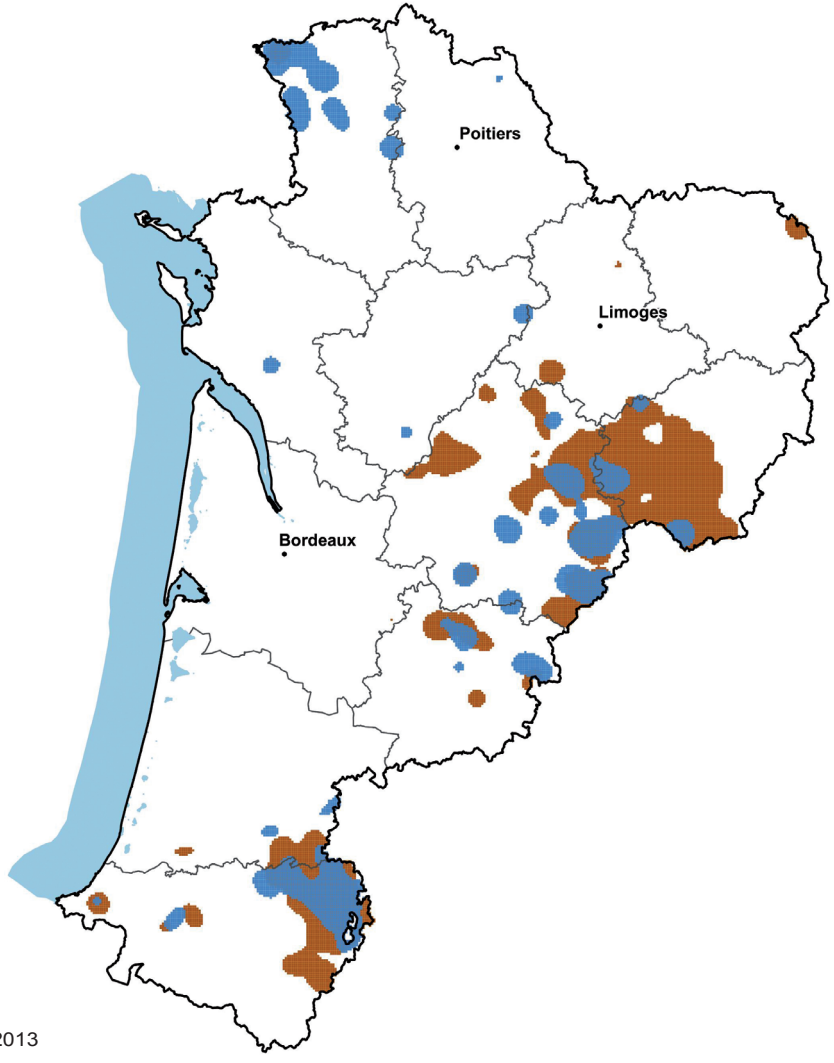

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – BDNI 2013

Seulement 6 % de la production française de lait de vache

La production de lait de vache est peu présente en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, région à cheval sur plusieurs bassins laitiers. Seulement 7 % des exploitations agricoles ont des vaches laitières, contre 17 % en France métropolitaine. Les Deux-Sèvres et les Pyrénées-Atlantiques sont les deux seuls départements où cette proportion dépasse 10 %. On compte ainsi, en 2013, moins de 3 700 producteurs qui approvisionnent des laiteries. La prim'holstein est de loin la race la plus répandue.

Le lait est acheminé jusqu'à des laiteries pas toujours localisées sur la région

Les producteurs régionaux fournissent 6 % de la production nationale de lait de vache. Seuls les départements du nord-ouest (Vienne et Deux-Sèvres) ont des cheptels moyens de plus de 50 vaches laitières par exploitation, supérieurs à la moyenne nationale. Ailleurs, ce sont généralement de petits troupeaux. La production laitière est souvent associée à un autre atelier. La vente en circuit court est peu répandue (elle concerne seulement 6 % des producteurs), et la transformation à la ferme encore moins.

Seules les Pyrénées-Atlantiques se distinguent avec plus de recours à ces pratiques. Presque tout le lait est donc vendu à des laiteries. Le tiers de la collecte de lait des éleveurs d'ALPC est réalisé par un opérateur basé en Haute-Vienne. 30 % part dans des laiteries de départements limitrophes à la région. Moins de 1 % du lait est vendu sous l'appellation bio. Cette proportion dépasse 2 % uniquement en Corrèze et en Haute-Vienne.

CHAMP & MÉTHODE :

Le % d'exploitation ayant des vaches est celui connu au RA2010.
Le nombre moyen de vaches par exploitation est celui connu au RA 2010.
Le nombre de vaches laitières est issu de la statistique agricole annuelle 2013.
Les données sur le lait sont issues de l'enquête annuelle laitière 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, milliers hl, %

	Nombre de vaches laitières	Production de lait de vache	Producteurs de lait de vache livrant à une laiterie	Part du lait collecté par des opérateurs basés dans la région	Exploitations ayant des vaches laitières	Nombre moyen de vaches laitières par exploitation en ayant
Charente	19 302	1 153	317	89	8	43
Charente-Maritime	19 572	1 281	303	93	7	45
Corrèze	10 283	436	198	40	6	29
Creuse	8 733	424	123	85	7	27
Dordogne	27 367	1 590	474	73	8	38
Gironde	6 730	389	99	65	2	33
Landes	9 743	647	177	32	5	34
Lot-et-Garonne	13 921	832	254	51	6	39
Pyrénées-Atlantiques	35 861	2 178	779	40	10	31
Deux-Sèvres	35 937	2 645	541	80	11	53
Vienne	15 165	1 078	208	93	6	56
Haute-Vienne	13 764	725	206	81	8	36
Région	216 378	13 379	3 679	70	7	**39**
France métropolitaine	3 693 627	237 288	67 376	6	17	45
Part de la région dans la France	**6**	**6**	**5**	**-**	**-**	**-**

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013, Enquête annuelle laitière 2013

Les vaches laitières plus nombreuses aux franges nord-ouest de la région et dans les Pyrénées-Atlantiques

Nombre de vaches laitières au km²

- Moins de 5
- De 5 à 10
- De 10 à 15
- Plus de 15

- AOP Bleu d'Auvergne
- AOP Cantal
- AOP Salers
- IGP Tomme des Pyrénées

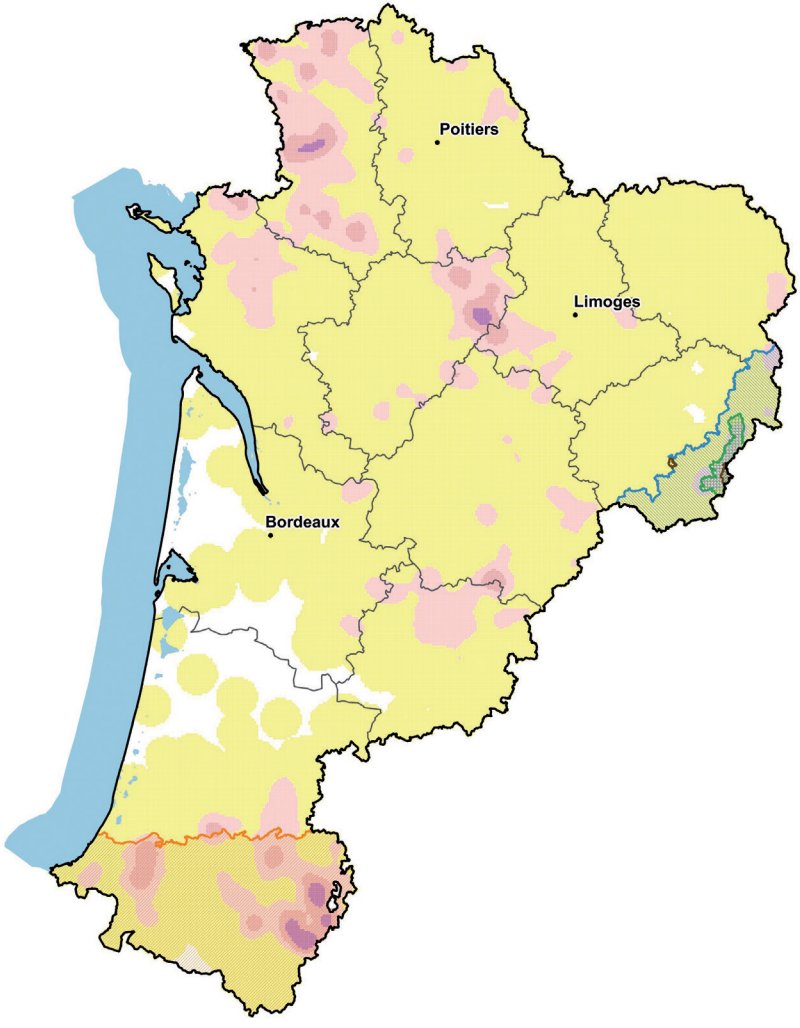

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – recensement agricole 2010 - INAO

23 % du cheptel national de brebis nourrices

Avec un cheptel de 840 000 brebis nourrices et 950 000 agneaux de boucherie produits en 2013, la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes pèse près d'un quart de la production de viande ovine de France métropolitaine. Le principal bassin de production se situe à la confluence de la Haute-Vienne et de la Vienne. Un second est localisé dans les Deux-Sèvres. Les deux tiers des élevages de plus de 100 brebis mères de la région sont sur ces trois départements. Mais la production de viande ovine concerne également beaucoup de petits troupeaux plus disséminés sur le territoire. Ceux-ci sont néanmoins de moins en moins nombreux et la production ovine a sensiblement diminué ces dernières années.

Souvent une production complémentaire, à la qualité reconnue

13 % des exploitations agricoles de la région élèvent des brebis nourrices. Seulement la moitié d'entre elles est spécialisée dans la production ovine, et regroupe 68 % du cheptel. L'atelier ovin est souvent associé à d'autres productions, en particulier celle de bovins viande. La moitié des exploitations produisant de la viande ovine a une production brute standard inférieure à 25 000 €.

La reconnaissance de la qualité de sa production ovine est un atout pour la région : les nombreux Label rouge et indication géopgraphique protégée (IGP) confèrent différenciation et notoriété. Plus de la moitié des brebis sont élevées dans une exploitation qui suit le cahier des charges d'un signe officiel de qualité en viande ovine.

CHAMP & MÉTHODE :

Une brebis (femelle ayant déjà agnelé au moins une fois) est qualifiée de nourrice, quelle que soit sa race, si elle est détenue pour produire des agneaux et que son lait sert principalement à nourrir les agneaux. Le nombre d'exploitations ayant des brebis nourrices est celui connu au recensement agricole 2010. Le nombre de brebis nourrices et la production d'agneaux sont issus de la statistique agricole annuelle 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, millier, %

	Nombre de brebis nourrices en 2013	Production d'agneaux de boucherie en têtes en 2013	% Exploitations ayant des brebis nourrices en 2010	Nombre moyen de brebis nourrices par exploitation en ayant en 2010	Nombre d'exploitations ayant plus de 100 brebis nourrices en 2010
Charente	52 500	63 400	10	91	165
Charente-Maritime	7 680	10 170	4	29	26
Corrèze	39 050	37 000	20	47	121
Creuse	59 810	52 000	26	57	196
Dordogne	45 161	61 962	14	42	120
Gironde	15 008	10 400	4	41	32
Landes	5 136	3 429	3	34	12
Lot-et-Garonne	12 499	13 609	5	41	34
Pyrénées-Atlantiques	74 217	75 500	9	46	132
Deux-Sèvres	146 870	187 948	20	137	515
Vienne	158 345	195 722	21	181	517
Haute-Vienne	223 390	241 000	41	131	713
Région	841 679	952 140	13	89	2 583
France métropolitaine	3 610 983	4 489 692	10	83	10 884
Part de la région dans la France	**23**	**21**	**-**	**-**	**24**

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013

La production d'agneaux bien implantée dans le nord de la région

Nombre de brebis nourrices au km²

- Moins de 10
- De 10 à 35
- De 35 à 70
- De 70 à 120
- Plus de 120
- IGP agneaux

(Agneau du Bourbonnais, Agneau du Limousin, Agneau du Périgord, Agneau du Poitou-Charente, Agneau du Quercy)

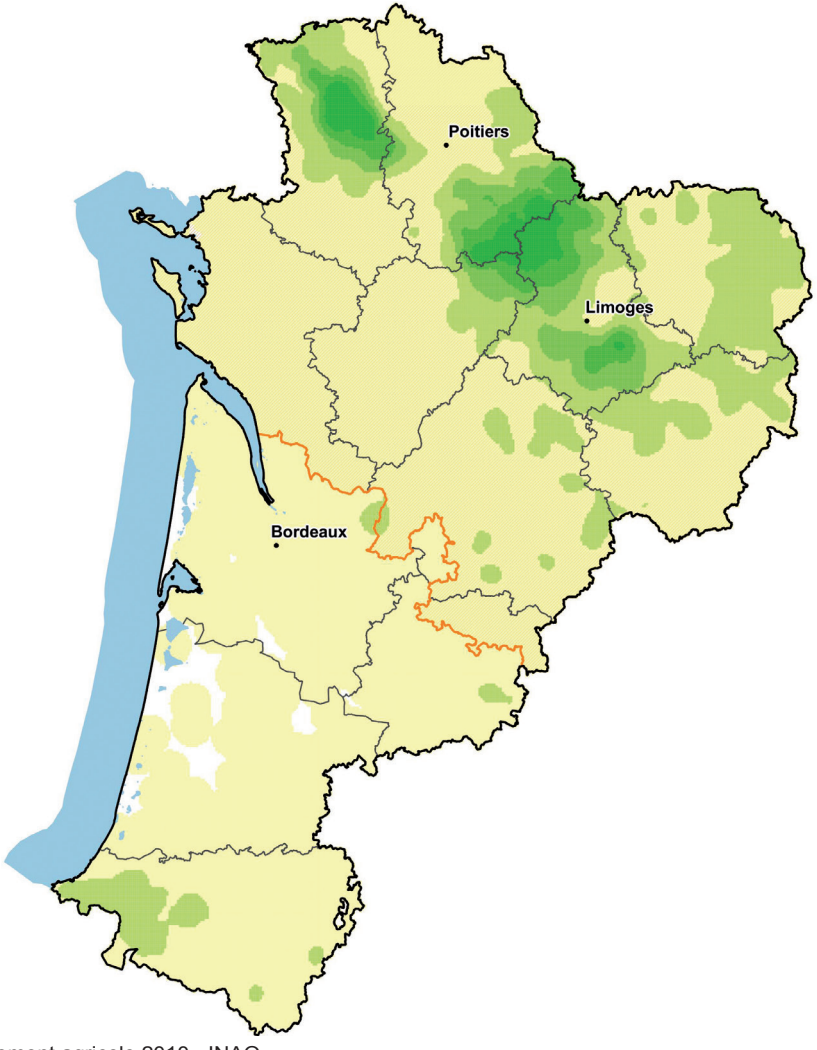

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : Agreste – recensement agricole 2010 - INAO

Un tiers du cheptel national de brebis laitières dans les Pyrénées-Atlantiques

Avec près de 400 000 brebis laitières, la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes abrite le deuxième bassin de production de lait de brebis après celui du Roquefort : le bassin de l'Ossau-Iraty avec près de 400 000 brebis. Ce seul département regroupe un tiers du cheptel français de brebis laitières. La production de lait de brebis est marginale dans le reste de la région.

Une production très spécialisée

17 % des exploitations agricoles des Pyrénées-Atlantiques élèvent des brebis laitières.

En 2010, la taille moyenne des troupeaux de brebis laitières est de 224 brebis et la surface agricole utilisée (SAU) moyenne des élevages est de 36 hectares. 95 % de ces exploitations sont spécialisées en ovins, mais dans 70 % des cas un troupeau de vaches à viande est associé à celui des brebis laitières. Deux tiers des éleveurs pratiquent la transhumance en amenant leur troupeau en zone montagneuse Basque ou Béarnaise pendant la période estivale.

20 % des éleveurs transforment tout ou partie de leur production à la ferme et 85 % de ces «transformateurs» commercialisent une partie de leur production en circuit court.

Une démarche de qualité ancrée au terroir

L'aire de l'appellation d'origine protégée (AOP) «Ossau-Iraty» couvre la majeure partie du département des Pyrénées-Atlantiques. Son cahier des charges vise à permettre une utilisation optimale des ressources locales. Trois races locales sont reconnues par l'AOP : la Basco-Béarnaise, la Manech tête noire et la Manech tête rousse. L'alimentation doit provenir en majeure partie de l'aire AOP. Plus de 80 % des éleveurs d'ovins lait des Pyrénées-Atlantiques sont engagés dans la valorisation du lait et du fromage au sein de cette AOP.

CHAMP & MÉTHODE :

Une brebis (femelle ayant déjà agnelé au moins une fois) est qualifiée de laitière, quelle que soit sa race, si elle est traite pour la production de lait pour la vente ou la transformation en fromage. Le nombre des exploitations est celui connu au recensement 2010. Les données sur le cheptel sont issues de la statistique agricole annuelle 2013, celles sur la production de lait de l'enquête annuelle laitière 2013.
AOP : appellation d'origine protégé.

Chiffres clés

Unités : nombre, milliers hl, %

	Nombre de brebis laitières en 2013	Production de lait de brebis en milliers d'hl en 2013	Part du lait transformé à la ferme, en 2013	Nombre de producteurs de lait de brebis livrant à une laiterie en 2013	Part du lait collecté par des opérateurs basés dans la région, en 2013	Exploitations ayant des brebis laitières en 2010
Pyrénées-Atlantiques	386 910	560	14	1 515	60	17
Autres départements	9 228	5	56	3	100	0
Région	396 138	565	14	1 518	60	3
France métropolitaine	1 238 299	2 607	6	3 890	-	1
Part de la région dans la France	**32**	**22**	**-**	**39**	**-**	-

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013, enquête annuelle laitière 2013

Une importante production de lait de brebis en Pyrénées-Atlantiques

Nombre de brebis laitières au km²

- Moins de 50
- De 50 à 150
- Plus de 150

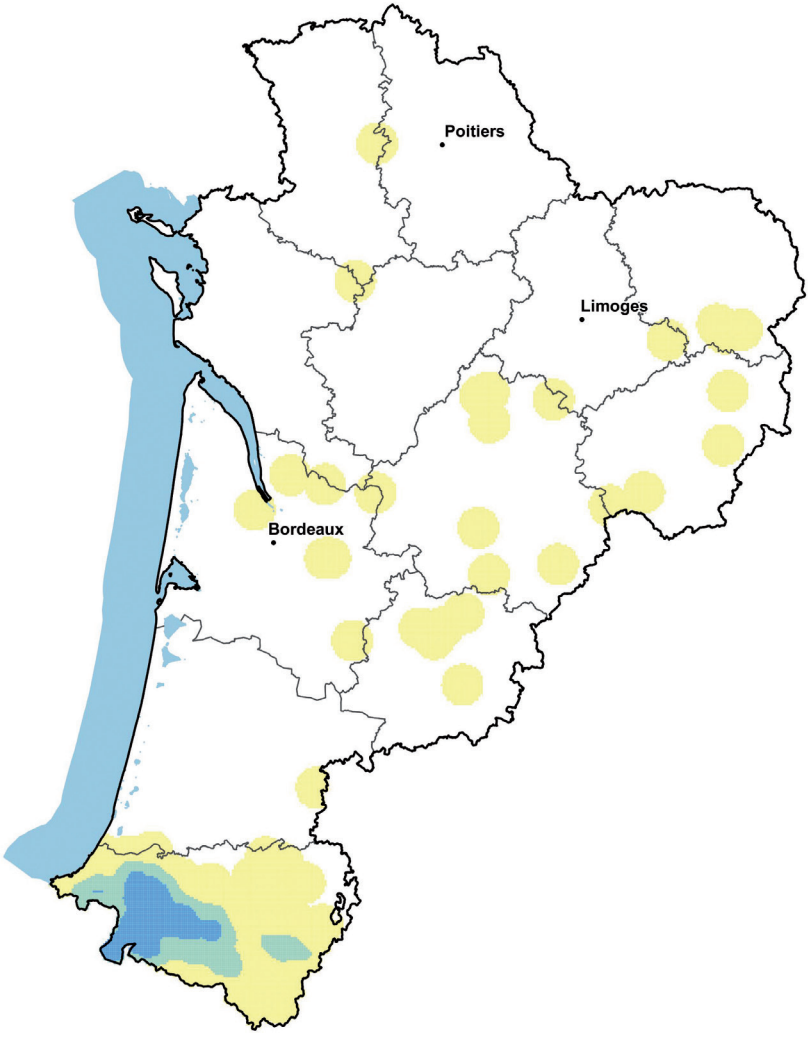

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – recensement agricole 2010

40 % de la production nationale de lait de chèvre

La région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes compte 313 000 chèvres en 2013 soit 36 % du cheptel national. Le département des Deux-Sèvres concentre à lui seul la moitié de ces effectifs et compte plus de 500 producteurs. Il est leader en élevage caprin au niveau national. Le cheptel caprin est aussi bien présent dans les départements de la Vienne, de la Charente et de la Charente-Maritime, tous situés dans le bassin de production Charentes-Poitou. La Dordogne est le seul autre département de la région comptabilisant plus de cinquante élevages de caprins.

Le cheptel moyen est de 250 chèvres par élevage dans les Deux-Sèvres (contre moins dans 100 dans le reste de la région). La taille des troupeaux a beaucoup augmenté dans ce département. Ce sont de grandes exploitations, employant en moyenne 2,3 unités de travail annuel (UTA).

La vocation première du troupeau caprin d'ALPC est, comme ailleurs en France, la production de lait destiné à la transformation fromagère.

Une production laitière destinée pour sa majeure partie à l'industrie de transformation

2,3 millions d'hectolitres de lait de chèvre ont été produits dans la région en 2013. Seulement 5 % sont transformés à la ferme (contre 22 % au niveau national). La transformation à la ferme est rare dans le principal bassin de production, où le lait part plutôt à l'industrie ; elle est à l'inverse assez répandue dans les départements comptant peu de producteurs. Le lait est majoritairement collecté par des opérateurs basés dans la région ALPC. En bûche, pyramide, rond, en boîte, affiné ou encore frais, la gamme des fromages de chèvre produits dans la région est large. Le bio est présent, plus que les autres signes de qualité qui pèsent relativement peu en volume.

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre des exploitations est celui connu au recensement 2010. Les données sur le cheptel sont issues de la statistique agricole annuelle 2013, celles sur la production de lait de l'enquête annuelle laitière 2013.

Chiffres clés

Unités : nombre, millier hl, %

	Nombre de chèvres en 2013	Production de lait de chèvre en milliers d'hl, en 2013	Part du lait transformé à la ferme, en 2013	Nombre de producteurs de lait de chèvre livrant à une laiterie, en 2013	Part du lait collecté par des opérateurs basés dans la région, en 2013	Part des exploitations ayant des chèvres, en 2010
Charente	22 000	167	9	99	95	3
Charente-Maritime	16 000	106	7	68	98	2
Corrèze	2 800	18	60	7	18	2
Creuse	7 000	46	20	35	29	4
Dordogne	19 785	136	4	93	94	3
Gironde	1 366	5	10	0	-	1
Landes	533	2	96	0	-	1
Lot-et-Garonne	4 896	27	3	23	100	1
Pyrénées-Atlantiques	5 368	10	97	3	100	2
Deux-Sèvres	158 186	1 248	2	512	62	11
Vienne	70 100	527	4	225	86	6
Haute-Vienne	4 800	29	32	15	73	3
Région	312 834	2 322	5	1 080	73	3
France métropolitaine	866 581	5 833	22	2 737	-	3
Part de la région dans la France	**36**	**40**	**-**	**39**	**-**	**-**

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013, enquête annuelle laitière 2013

Les Deux-Sèvres en première ligne pour la production de lait de chèvre

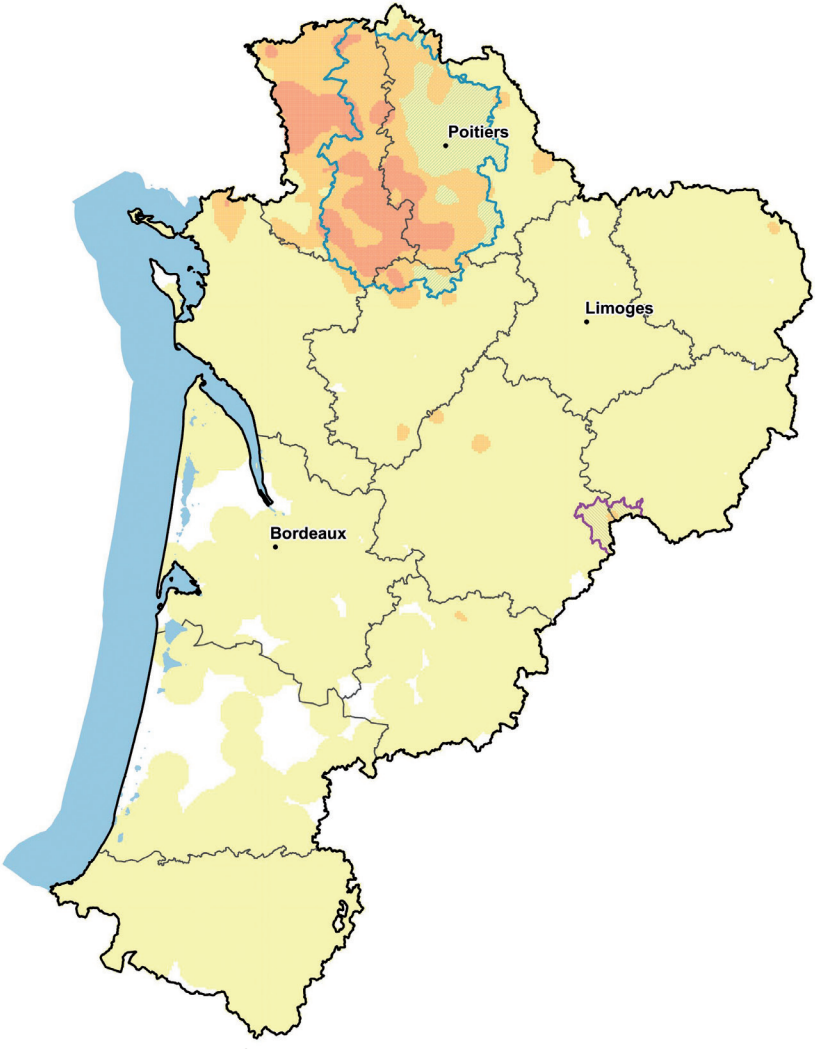

Nombre de chèvres au km²

- Moins de 10
- De 10 à 30
- Plus de 30
- AOP Chabichou
- AOP Rocamadour

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : Agreste – recensement agricole 2010 - INAO

Elevage porcin : la qualité plus que la quantité

La région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes représente 7 % de la production française de porcs loin derrière la Bretagne (50 %).

4 000 exploitations agricoles de la région élèvent au moins un porcin en 2010, mais c'est souvent une petite production largement destinée à l'autoconsommation. Moins de 1 000 exploitations détiennent au moins 10 truies ou au moins 50 porcs à l'engraissement. Pour la moitié de celles-ci, l'atelier porcin est un complément à d'autres productions. Il constitue parfois un prolongement à la culture du maïs, cette association permettant de contribuer à l'autonomie alimentaire de l'élevage. Environ la moitié des élevages pratiquent juste l'engraissement et ne font pas naître les porcelets.

Le département des Pyrénées-Atlantiques comptabilise le plus d'élevages porcins et produit le plus de porcs. Avec 700 têtes en moyenne par élevage, ce sont principalement de petits ateliers. Les Deux-Sèvres arrive au second rang avec des élevages de taille plus importante, comme en Charente qui arrive en troisième position.

IGP et Label rouge très présents

La filière porcine d'ALPC a privilégié la qualité et ses signes officiels de reconnaissance. Ainsi, 41 % des animaux sont élevés dans des exploitations suivant le cahier des charges d'IGP (Jambon de Bayonne, Porc du Sud-Ouest, Porc du Limousin,…), contre seulement 5 % au niveau national. 16 % appartiennent à des élevages sous Label rouge (contre 5 % également). L'IGP est très implantée en Pyrénées-Atlantiques : elle concerne les trois quarts du cheptel du département.

CHAMP & MÉTHODE :

Une exploitation ayant un atelier porcin significatif détient au moins 10 truies ou a au moins 50 porcs de plus de 50 kg, en effectifs ou en capacité. Le nombre des exploitations et le cheptel porcin moyen sont ceux connus au recensement 2010. Les autres données sur le cheptel porcin sont issues de la statistique agricole annuelle 2013. IGP : indication géographique protégée.

Chiffres clés

Unités : nombre, millier hl, %

	Nombre total de porcins, en 2013	Nombre total de truies, en 2013	Production annuelle de porcs charcutiers en milliers de têtes, en 2013	Nombre d'exploitations ayant un atelier porcin significatif, en 2010	Cheptel porcin moyen dans ces exploitations, en 2010
Charente	110 365	7 790	168	72	1 596
Charente-Maritime	6 965	528	26	20	365
Corrèze	52 880	4 900	82	99	592
Creuse	47 050	2 500	87	85	561
Dordogne	78 600	5 900	168	94	880
Gironde	16 786	1 481	24	7	2 624
Landes	73 877	5 099	95	50	1 546
Lot-et-Garonne	29 328	1 733	66	23	1 170
Pyrénées-Atlantiques	190 104	13 830	437	276	709
Deux-Sèvres	171 270	13 600	271	137	1 316
Vienne	88 338	7 932	101	58	1 641
Haute-Vienne	22 780	3 700	37	42	649
Région	888 343	68 993	1 562	963	971
France métropolitaine	13 387 554	1 035 700	23 213	12 609	1 111
Part de la région dans la France	**7**	**7**	**7**	**-**	**-**

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013

Un élevage porcin peu présent, mais à la qualité reconnue

Nombre de porcins au km²

- Moins de 25
- De 25 à 50
- De 50 à 100
- Plus de 100

- IGP Jambon de Bayonne
- IGP Porc d'Auvergne
- IGP Porc du Limousin
- IGP Porc de Vendée

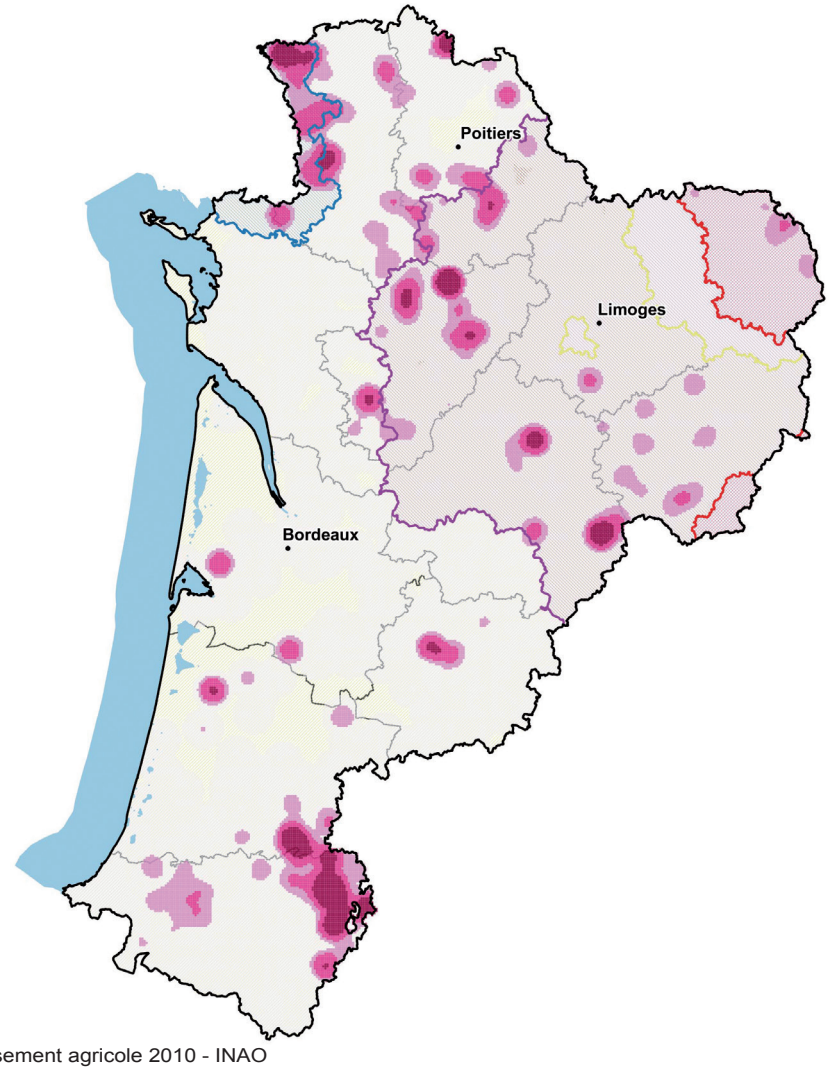

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : Agreste – recensement agricole 2010 - INAO

Volailles : poulet et canard gras des Landes en première ligne

La région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes regroupe 22 % des exploitations françaises spécialisées en aviculture. La production de volailles est diversifiée. Plus de 72 millions de poulets sont sortis des élevages régionaux en 2013, ainsi que 19 millions de canards gras, 7 millions de pintades et 21 millions de cailles. Seules les productions de dindes et d'œufs sont peu représentées (7 % du total national). Plusieurs bassins de production se distinguent avec deux types de volailles dominants : les poulets et les canards gras.

Poulets : de grands élevages dans les Deux-Sèvres, du Label rouge dans les Landes

ALPC représente seulement 9 % de la production française de poulets de chair, mais une part importante de la production sous signe de qualité. Plus de 1 500 exploitations régionales détenaient plus de 500 poulets au recensement agricole de 2010, dont la moitié dans les Landes ou les Deux-Sèvres. Les élevages de poulets des Deux-Sèvres se distinguent par leur taille : 18 000 têtes en moyenne contre moins de 9 000 dans les autres départements. Ces volailles deux-sévriennes sont rarement produites sous Label rouge mais 15 % des élevages sont en bio. A l'inverse, dans les Landes, neuf élevages sur dix produisent sous Label rouge «Poulet fermier des Landes» ou (plus rarement) sous indication géographique protégée (IGP) «Volaille fermière des Landes». Dans les autres départements de la région, Label rouge ou IGP concernent six élevages de poulets sur dix, et le bio près d'un sur dix.

Canards gras : la moitié de la production française

2 100 exploitations régionales détenaient plus de 100 canards à gaver au recensement agricole de 2010. 55 % de la production française de canards gras provient de la région. Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques sont en première ligne, suivis de la Dordogne et du Lot-et-Garonne. L'IGP «Canard gras du Sud-Ouest» concerne 44 % des élevages de la région. Comme pour le poulet, le Label rouge est également bien implanté dans les élevages landais. Un quart des éleveurs de canards gras de la région commercialisent au moins une partie de leur production en circuit court.

CHAMP & MÉTHODE :

Le nombre d'exploitations spécialisées en aviculture est celui connu au recensement 2010.
Les productions de poulets, de canards gars et d'œufs sont issues de la statistique agricole annuelle 2013

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Exploitations spécialisées en aviculture, en 2010	Production de poulets de chair (en milliers de têtes) en 2013	Nombre d'exploitations ayant plus de 500 poulets de chair, en 2010	Production d'œufs (en millions) en 2013	Nombre d'exploitations ayant plus de 500 poules pondeuses ou poulettes en 2010	Production de canards gras (en milliers de têtes) en 2013	Nombre d'exploitations ayant plus de 100 canards à gaver, en 2010
Charente	55	nd	46	nd	s	nd	14
Charente-Maritime	69	nd	39	nd	7	nd	5
Corrèze	83	1 100	29	4	3	180	41
Creuse	54	850	24	0	s	20	4
Dordogne	473	7 600	202	22	14	1 905	280
Gironde	109	912	47	71	11	172	39
Landes	961	20 130	468	89	34	7 880	961
Lot-et-Garonne	361	6 250	189	195	30	1 965	192
Pyrénées-Atlantiques	492	5 300	169	69	16	5 200	430
Deux-Sèvres	471	nd	283	nd	78	nd	112
Vienne	62	nd	24	nd	12	nd	19
Haute-Vienne	91	1 480	43	15	11	58	17
Région	3 281	72 182	1 563	1 087	220	19 471	2 114
France métropolitaine	14 809	808 067	9 314	15 549	3 127	35 138	4 217
Part de la région dans la France	**22**	**9**	**17**	**7**	**7**	**55**	**50**

Sources : Agreste - RA 2010, Statistique agricole annuelle 2013

Des poulets surtout dans les Deux-Sèvres et les Landes

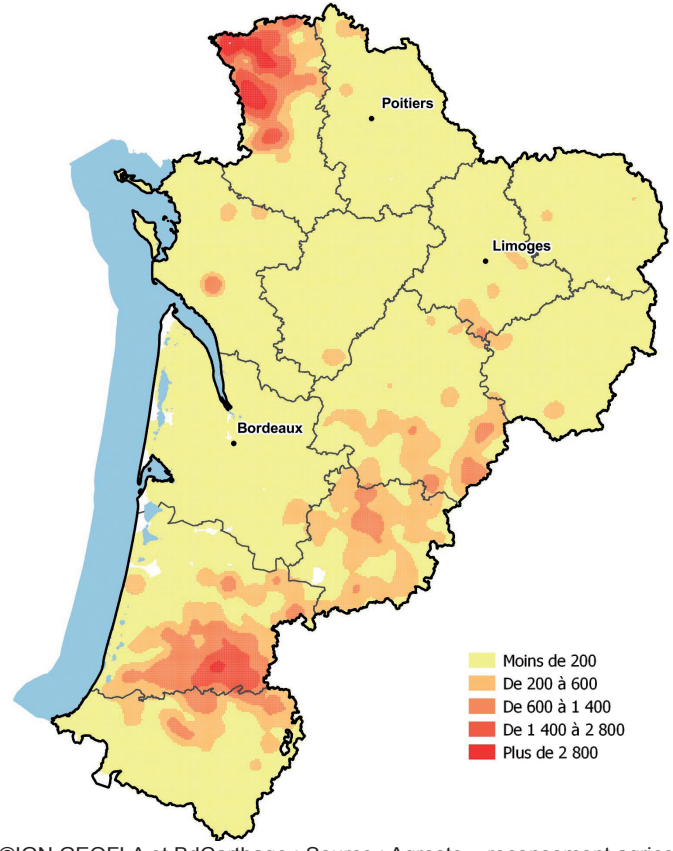

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – recensement agricole 2010

Canard gras : un grand bassin de production dans les Landes, et d'autres de moindre importance

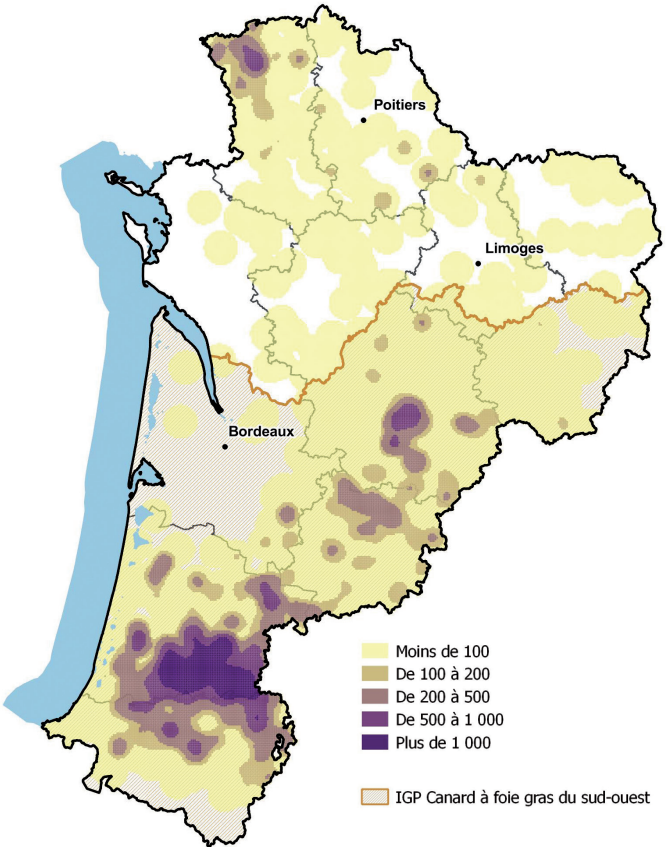

Première région productrice d'huîtres

Grâce à sa longue façade maritime, la région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes occupe une place prépondérante dans la filière conchylicole nationale.

En 2012, au recensement de la conchyliculture, la région comptait 1 091 entreprises pratiquant l'élevage de coquillages, soit 38 % des entreprises nationales. Elles sont localisées principalement sur 3 zones :

- la baie de l'Aiguillon au nord de la Charente-maritime, orientée vers la production de moules, à cheval avec le département de la Vendée,
- le bassin de Marennes-Oléron qui bénéficie d'une identification géographique protégée (IGP),
- le bassin d'Arcachon au sud.

Dans ces 2 dernières zones, l'ostréiculture domine, ce qui met la région en tête pour la production d'huîtres creuses. Les volumes commercialisés pour la consommation s'élèvent à 43 500 tonnes, soit plus de la moitié (54 %) de la production nationale.

La production de moules, plus modeste avec 13 500 tonnes (18 %), positionne la région loin derrière la Bretagne, première région productrice avec 33 %.

Charente-Maritime en tête des surfaces exploitées pour les coquillages

Les surfaces exploitées sont situées en majorité en Charente-Maritime 90 % des surfaces régionales soit 27 % des surfaces nationales, ce qui en fait le 1er département français producteur de coquillages.

La zone de Marennes-Oléron est un site important d'affinage des huîtres en claires (anciens marais salants). En plus des quantités élevées localement, 9 700 tonnes y sont transférées de leur site d'élevage, principalement Bretagne et Normandie, pour y être affinées et commercialisées.

Chiffres clés

Unité : ha

	Zone de production							
Zone du siège social	Nord – Normandie	Nord - Bretagne	Bretagne sud	Pays de la Loire	Charente-Maritime	Gironde et Landes	Méditerranée	Ensemble
Charente-Maritime	56	301	242	321	4 026	6	0	4 952
Gironde et Landes	15	37	10	0	4	439	30	535
Total région	71	338	252	321	4 030	445	30	5 487

Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2012

La conchyliculture régionale

Unités : nombre, ha, million €

Siège social de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Surfaces exploitées	Huitres	Moules	Chiffre d'affaires HT
Charente-Maritime	789	4 952	37 101	13 058	287,4
Gironde	295	532	6 262	s	37,8
Landes	7	3	119	s	0,7
Total région	1 091	5 487	43 482	13 498	325,9
Part de la région dans la France	**38**	**35**	**54**	**18**	**37**

Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture 2012

s : secret statistique

Première région ostréicole

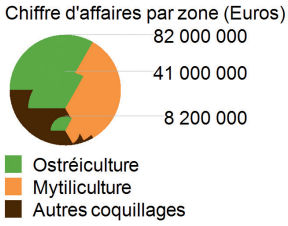

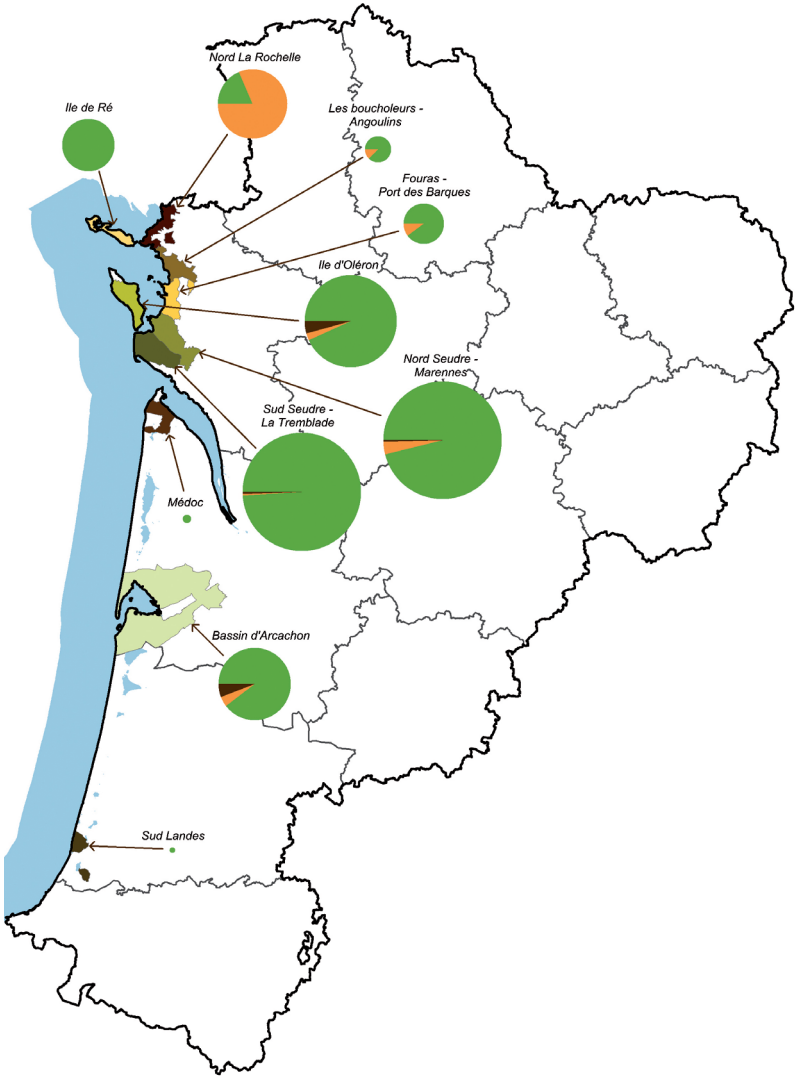

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste – recensement de la conchyliculture 2012